

- 1. Connectez-vous à BCV-net, section «E-DOCUMENTS», onglet «Documents fiscaux».
- 2. Téléchargez tous les documents sur votre ordinateur personnel.



- 3. Importez tous les documents directement dans votre déclaration d'impôt en ligne.
- 3.1 Sélectionnez «Importer un e-relevé fiscal».



3.2 Cliquez sur «CHOISISSEZ UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS», puis sélectionnez le répertoire dans lequel vous avez téléchargé vos e-relevés fiscaux et procédez à leur importation.



3.3 Vérifiez le résultat de l'importation. En cas de rejet, la saisie manuelle reste possible.



3.4 Complétez, corrigez ou supprimez les données lorsque cela est nécessaire.

Les données sont automatiquement intégrées dans les formulaires correspondants («Comptes et livrets», «Relevé fiscal bancaire» ou «Intérêts et dettes»).

Si la prestation détecte des numéros de compte à double (format scrupuleusement identique) dans la déclaration d'impôt importée et dans les e-relevés fiscaux, ces valeurs ne seront pas importées à double. Celles provenant de la déclaration d'impôt importée seront supprimées et seules les valeurs plus récentes, provenant des e-relevés, seront visibles dans la prestation.

En revanche, si le format d'un compte diffère (par exemple, «BCV 123456» dans la déclaration d'impôt et «BCV 12.34.56» dans l'e-relevé), ce compte figurera à double dans la prestation.

Les valeurs à double doivent être supprimées manuellement.

Il est toujours nécessaire de compléter en précisant s'il s'agit d'un compte « Privé » ou «Commercial ». D'autres données peuvent manquer.

Etat des titres	•
<u>Comptes et livrets bancaires, postat</u> 8 éléments saisis	ux, comptes-métal, crypto-monnaies, garantie de loyer, leasing, etc. Insomptet
Actions et parts sociales	
Obligations et obligations de caisse	
Fonds de placement	
Relevé fiscal bancaire	Incomplet
l élément saisi	



#### ÉTAT DE VAUD

REMPLIR MA DÉCLARATION D'IMPÔT AVEC LA PRESTATION VAUDTAX POUR LES INDIVIDUS PERSONNES PHYSIQUES

vd.ch > Description de la prestation > Bienvenue sur la prestation VaudTax > Déclaration d'impôt 2021 (Menu)

Liste des comptes et livrets bancaires, postaux, comptes-métal, crypto-monnaies, garantie de loyer, leasing, etc (code 410)

#### Liste des comptes

Banque Cantonale Vaudoise, C 926.46.40	Incomplet
Importé depuis le eRelevé securities_BCV_20102021.pdf	
Intérêt soumis à l'impôt anticipé en CHF	0 CHF
Intérêt non soumis à l'impôt anticipé en CHF	0 CHE
Fortune	15'197 CH
Modifier Supprimer	
Banque Cantonale Vaudoise, A 926.46.25	Incomplet
Importé depuis le eRelevé securities_BCV_20102021.pdf	
Intérêt soumis à l'impôt anticipé en CHF	0 CHF
Intérêt non soumis à l'impôt anticipé en CHF	0 CHF
Fortune	197 CH
Modifier Supprimer	

4. Les e-relevés, en format pdf, sont automatiquement joints aux pièces justificatives obligatoires lorsque l'importation s'est déroulée avec succès. Il n'est pas nécessaire de les importer une deuxième fois. Si vous n'avez pas réussi à importer vos documents et que vous avez procédé à une saisie manuelle, vous devez joindre vos e-relevés.





# Conditions

- Les documents émis par les banques doivent contenir une page annexe avec des codes-barres pour pouvoir être importés. N'hésitez pas à contacter votre banque pour savoir si elle a adhéré au système de l'e-relevé fiscal.
- Seuls les documents originaux déposés dans l'e-banking peuvent être importés. Un document en papier ne peut pas être scanné pour être ensuite importé dans la prestation (détérioration des codes-barres).

## Quelles sont les données importées de l'e-relevé fiscal?

- Les comptes sont importés dans le formulaire «Liste des comptes et livrets bancaires, postaux, comptes-métal, crypto-monnaies, garantie de loyer, leasing, etc. (code 410)» (voir capture d'écran ci-dessus).
- Les titres (Actions, obligations, fonds de placement, etc.) sont regroupés et importés dans le formulaire «Relevé fiscal bancaire».
- Les dettes (crédit de construction, dette hypothécaire, comptes négatifs au 31.12.2021, etc.) sont importées dans le formulaire «Intérêts et dettes».

### Quelles sont les données qui ne sont pas importées?

- Les frais d'administration des titres: ces derniers doivent être saisis manuellement dans le formulaire « Frais d'administration des titres » (se référer au chapitre « Frais d'administration des titres »).
- Les valeurs négatives en fortune pour les produits de type «IUP».
- La valeur de l'or et des métaux précieux: ces valeurs doivent être saisies manuellement dans le formulaire « Numéraire, billets de banque, or, autres métaux précieux et crypto-monnaies ».
- Les intérêts négatifs facturés par les banques, lorsque les avoirs qui y sont déposés dépassent un certain montant, font partie des frais d'administration.

